

Nombre de Membres :

*Séance du 02 Février 2023*

En exercice : 45

Présents : 34

Votants : 34

N° 4

OBJET :

CONSERVATOIRE  
D'AGGLOMERATION

DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES  
DE LA DIRECTION  
REGIONALE DES  
AFFAIRES  
CULTURELLES  
(DRAC)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET - N. CHAMOIX-BOUILLON - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA – P. COLAS - T. LAPLACE – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - J. BLETTERY – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués,

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture  
le : 03 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée  
le : 03 FEVRIER 2023

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière d'enseignement musical,

**Vu** la délibération n°9B du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017 portant actualisation du schéma de mutualisation 2015-2020 des services de la

.../...

communauté d'agglomération et de ses communes membres, notamment en matière d'enseignement musical,

**Vu** la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vichy Communauté pour la période 2019-2024,

**Considérant** qu'en application de la délibération n°3 du 16 novembre 2017, est déclaré en matière culturelle d'intérêt communautaire le Conservatoire d'Agglomération composé des écoles de musiques ou conservatoire à rayonnement départemental sis sur Bellerive – sur – Allier, Cusset, Saint-Yorre, Vichy et Saint Germain des Fossés,

**Considérant** que le projet d'établissement permet d'encadrer les pratiques d'enseignements musicales à l'échelle des quatre sites du Conservatoire,

**Considérant** la possibilité de solliciter une aide financière auprès de la DRAC,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- De solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes pour le fonctionnement et le projet du conservatoire à rayonnement départemental en 2023 à hauteur de 55 000 €,
- D'autoriser Mme la Vice-Présidente déléguée à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation.

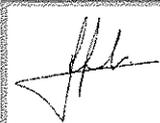
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 2 février 2023.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=CerUnomis, OU=0002  
42398803, CN=CerUnomis - Easy  
CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A Vichy  
Date : vendredi 3 février 2023  
14:10:45

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - CONSERVATOIRE D'AGGLOMERATION - DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES (DRAC)

.....  
Date de décision: 02/02/2023

Date de réception de l'accusé 03/02/2023

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 02FEV2023\_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230202-02FEV2023\_4-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 4.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20230202-02FEV2023\_4-DE-1-1\_1.pdf )